



# Association Cyclotouriste Pradéenne (A.C.P)

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION 20 juin 2024

La réunion au profit des licenciés de l'ACP, relative au bilan de mi-saison, s'est tenue le jeudi **20 juin 2024** à 19 heures dans la salle EYT à Prades. Faible participation des adhérents ; car seuls 16 licenciés sur les 42 que compte le club étaient présents. Huit étaient excusés, soit pour des raisons personnelles, professionnelles, soit pour une absence liée à la participation à la GT 20 en Corse.

**A ce propos, rappelons que l'ACP est une association qui concerne tous ses adhérents. Elle ne peut exister que par l'implication de tous , en commençant par la présence de chacun aux réunions proposées par le bureau.**

**Par respect, il est demandé aux adhérents qui ne peuvent y assister d'en d'informer les membres du bureau.**

### Participants à la réunion : (16)

- Azaïs Frédéric
- Bernard Patrick
- Berthe Éric
- Bousquet Henri
- Carrio Patrick
- Christiansen Dale
- Compta Jean-Marie
- Guillois Bernard
- Heduin Philippe
- Laforgue Francis
- Leblanc Daniel
- Munoz Richard
- Solère Jean-Pierre
- Taberner Emilio
- Tichadou Gérard
- Winter Wolfgang

### Absent(s) excusé(s) : (8)

- Bahurlet Ludovic
- Gerboud Bruno
- Hancock Christopher
- Iglesias Bernard
- Lecerf Gérard
- Nélis Daniel
- Pauco Jean-Michel
- Royo Gérard

L'ordre du jour de la réunion citée supra est donc le suivant :



# Association Cyclotouriste Pradéenne (A.C.P)

---

## 1- Rappel des horaires et jours de sorties du club :

Les sorties du jeudi matin et du dimanche matin démarrent, avec un départ programmé jusqu'à début septembre, à 07 heures 30 précises. (Bouleternère ou Gifi Prades).

Ne pas inviter de licenciés pour des sorties autres que celles du club lors des dites journées. Les invitations hors sorties programmées par le club peuvent faire l'objet d'une communication par signal (Ex : qui sort ce jour pour telle randonnée ?). Cependant, les personnes intéressées par les dites sorties devront se contacter sur leur messagerie signal privée. Attention aux communications sur signal qui polluent. Éviter autant que possible les bavardages entre collègues.

Le groupe G3 a fait son apparition lors de la réunion. Les licenciés qui le composent, dont les noms n'ont pas été dévoilés, souhaitent rouler pour compter de 08 heures.

Le président donne son accord.

## 2- Point sur la subvention de la mairie de Prades :

Pour 2024 la mairie de Prades a octroyé une somme de 150 € à l'ACP en lieu et place des 500 € habituels. Cette baisse conséquente impacte directement les finances du club.

## 3- Point sur la trésorerie :

Il est envisagé, compte-tenu de la baisse significative de la subvention municipale, d'augmenter la cotisation licence de 5 € pour la porter à 80 euros pour le petit braquet et 130 euros pour le grand braquet. 13 des 16 participants à la réunion ont voté à main levée pour que les licences soient augmentées de 5€. Cette augmentation bénéficiera au club et compensera en partie la baisse significative de la subvention de la mairie.

Les avoirs de l'association arrêtés au 20 juin 2024 : **Compte courant = 381,06 €, Livret = 1600 €).**

## 4- Point sur l'habillement :

Actuellement le club dispose de 28 pièces d'habillement en stock pour un total de 904 euros.

Lors de la réunion Éric Berthe s'est porté acquéreur d'un cuissard et d'un maillot. Pour diminuer le stock une ristourne de 10% lui a été octroyée. Cette ristourne reste valable pour l'ensemble des pièces restantes, hors gants « SISMIC ».

Les licenciés présents sont unanimement satisfaits sur la qualité des nouveaux équipements « SISMIC ». Aucune doléance portée à la connaissance du bureau.

## 5- Nouveautés sur le Blog :

Frédéric Azaïs propose désormais une carte météo accompagnant les circuits pour rassurer les cyclos qui hésitent à sortir du lit le dimanche matin. Fiabilité avérée. Merci à lui.

## 6- Point sur la pause-café du 07 avril 2024 :

Seulement 40 participants. Lieu éloigné, début des vacances... Rien d'étonnant selon les anciens, les cyclos hésitant à circuler sur la RD 66 (Ex RN 116) à partir de Bouleternère.

## 7- Point sur la participation à la 66 degrés Sud :

Une belle participation des adhérents de l'ACP malgré le temps très maussade et pluvieux, surtout pour les participants à la moyenne fondos qui ont été concernés par la pluie et l'intense brouillard aux sommets des cols.

- 5 Participants à la moyenne fondos (137 km) : Daniel Nelis – Bruno Gerboud – Gérard Lecerf – Philippe Heduin – Éric Berthe



## Association Cyclotouriste Pradéenne (A.C.P)

---

- 7 Participants à la randonnée cyclotouriste (97 km) : Maëva Piechnick – Frédéric Azaïs – Patrick Carrio – Jean-Marie Compta – Jean-Michel Paucou – Guy Pegourie – Gérard Royo.

### 8 Retour sur le séjour à Rosas du 17 au 20 mai 2024 :

14 participants à la totalité du séjour dont 5 accompagnés par leurs épouses. Emilio et son épouse ainsi que Raphaël et la sienne nous ont rejoint en cours de séjour pour partager de bons moments de franche camaraderie et de cohésion.

Excellente qualité de l'hébergement, des repas, sans oublier les beaux parcours proposés par Christopher.

Bonne ambiance avec certains parcours partagés avec le G1. La convivialité était au rendez-vous. Pas de problème physique ni mécanique à déplorer.

Saluons la performance de 4 cyclos de l'ACP qui ont fait l'aller-retour Prades – Rosas à vélo et Philippe qui a fait le retour à vélo en leur compagnie (Philippe – Christopher – Gérard – Daniel – Bruno).

Il est proposé un second séjour en Espagne (Catalogne Sud) du 13 au 16 septembre 2024, soit à Playa de Oro, soit Lloret del Mar ou bien à Gérone. Le choix de cette date permet d'éviter les week-ends fériés pour limiter la présence de nombreux véhicules sur les retours qui ont rendu l'accès à certains villages malaisés.

### 9 -Dates à retenir pour le second semestre :

La grillade du club qui aura lieu à Joch le dimanche **29 septembre 2024**.

En fonction de la relative faible trésorerie du club il est envisagé de demander une participation aux adhérents (10, 15 € ??). Cette proposition a été retenue par les licenciés.

Du 13 au 16 septembre 2024 un séjour en Aveyron (12) devait être proposé, mais faute de temps pour effectuer les réservations, hôtellerie trop chère, et par manque de candidats, le séjour ne sera pas réalisé. Frédéric Azaïs se propose de se renseigner pour effectuer un séjour au mois de mai 2025 dans cette même région.

### 10 30 ans de l'Association Cyclotouriste Pradéenne :

Le 22 décembre 2024 l'ACP fête ses 30 ans d'existence comme en atteste l'extrait du journal officiel ci-joint :

*« 11 janvier 1995 Journal Officiel de la République Française – Page 125  
828 - Déclaration à la sous-préfecture de Prades. ASSOCIATION CYCLOTOURISME  
PRADEENNE. Objet : sorties et randonnées cyclotouristes. Siège social : 6, lot. La Llitera,  
66500 Prades. Date de la déclaration : 22 décembre 1994. »*

Les licenciés préconisent de réaliser une exposition des divers maillots existants depuis la création de l'ACP. Francis possède les sept exemplaires. A cette occasion il est décidé de proposer un apéritif auquel seront conviés les anciens à l'origine du club. Visiblement 4 sont encore de ce monde. Le correspondant Pradéen de l'indépendant et éventuellement celui du petit journal seront sollicités pour insérer un article.

### 11 Mariage de Maëva :

Le 29 juin 2024 Maëva, la seule féminine du club se marie. Le bureau de l'ACP propose de lui acheter une tenue complète (Maillot, cuissard et gants) aux couleurs du club. L'ensemble s'élève à un montant de 134 euros. Les licenciés présents ont donné leur accord de principe.



## Association Cyclotouriste Pradéenne (A.C.P)

---

Une souscription libre va être engagée ; les dons peuvent être transmis au président Patrick Carrio ou au secrétaire Jean-Marie Compta.

### 12 Divers :

Il est envisagé de relancer la randonnée des 4 cols.

La date n'est pas encore fixée mais dès qu'elle sera programmée elle sera portée à la connaissance du CODEP 66. (Réunion de décembre). Vraisemblablement à l'été 2025, en privilégiant une date antérieure au 15 août.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 21 heures et propose aux participants de prendre une collation.

Patrick Carrio  
Président de l'ACP